



12 rue carriérasse 34560
Montbazin
Mjc.montbazin@gmail.com

M.J.C. de MONTBAZIN

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 DECEMBRE 2023

A 10H. EN SALLE DES COLONNADES DE MONTBAZIN, Procès Verbal

Présents : : 19 personnes dont 8 membres du Collège Associatif, Me la Maire Adjointe à la

Vie du Village.

Absents excusés : M. le Maire, M. le Directeur de la Fédération MJC Occitanie, P. Arson, administrateur.

Quorum : n'est pas requis en A.G.Ordinaire

Procurations : 9

Votants : 28 ; vote verbal.

Président de séance : Cyril Goussakowsky, responsable légal

Secrétaire de séance : Maryse Dumas, pôle secrétariat

Présentation de tous les documents : vidéo projection

● Avant-propos

Yvon Stubert, membre du Collège Associatif, rappelle que le 9 décembre, jour de cette A.G., est la journée nationale de la laïcité, principe inscrit dans les statuts de notre M.J.C.

● Ouverture de séance

Le représentant légal, président de séance, remercie les présents et excuse les absents empêchés.

● Désignation du/de la secrétaire de séance

Maryse Dumas, membre du Collège Associatif, accepte la charge.

● Vote du P.V. de la précédente A.G. du 26/11/2022

Ce P.V. est adopté à l'unanimité.

● Présentation de l'organigramme actuel du Collège Associatif
Pour information

P.J.1

● Rapport moral et d'activité

Ce rapport détaillé est développé par Cyril Goussakowsky, responsable légal de la M.J.C. qui présente la structure et les membres du Collège Associatif, développe l'historique de la M.J.C., précise les valeurs de l'éducation populaire et le rôle des M.J.C. dans la vie associative. Il précise l'engagement concret de la M.J.C. dans le partenariat associatif.

P.J.2

Le rapport est complété, comme annoncé, par Yvon Stubert (pôle secrétariat) pour détailler quelques actions importantes (projet inter-associatif et municipal de réalisation d'un circuit de visite du village, des nouvelles facilités d'accès à la salle de remise en forme pour tous et de l'ouverture d'un point d'aide publique aux démarches à faire sur internet ; puis par Maryse Dumas annonce les événements publics à venir (concert d'hiver le 3 février 2024, gala de violon le 9 juin 2024, de guitare, piano et accordéon le 13 juin 2024

P.J.3

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

● Présentation du compte de résultat de la saison écoulée

Les tableaux comptables sont présentés (charges et produits), détaillés, expliqués, en particulier l'importance de la réserve de solvabilité permettant à la M.J.C. d'honorer tous ses engagements programmés d'une saison sur l'autre. Echanges avec la salle.
Le compte de résultat est adopté à l'unanimité.

P.J.4

Le compte de résultat valant quitus est adopté à l'unanimité.

● **Présentation du budget pour la saison 2023/2024**

Le tableau des prévisions budgétaires (recettes et dépenses en équilibre) est présenté et expliqué. Echanges avec la salle.

P.J.5

Le budget est adopté à l'unanimité.

● **Présentation des comptes au 7 décembre**

Pour information

P.J.6

● **Présentation du bilan du projet inter associatif**

Pour information

P.J.7

● **Montant de l'adhésion pour la future saison 2024/2025**

Ce montant, fixé à 15€ en 2001 est à nouveau proposé sans augmentation, soit à 15€.

Ce tarif est adopté à l'unanimité.

● **Election statutaire des membres du Collège Associatif**

Le Collège est composé de 6 à 9 membres. 7 membres sont en cours de mandat triennal. 2 membres ont été cooptés par le Collège Associatif, exercent déjà au sein du collège et présentent leur candidature : Sylvie Bac et Fabienne Aguilar. Aucune autre candidature n'est présentée.

P.J.8

Les candidates sont élues à l'unanimité.

● **Questions diverses ;**

* L'Assemblée a adopté à l'unanimité la désignation des personnes habilitées à faire fonctionner les comptes bancaires de l'association, à savoir :

M. GOUSSAKOWSKY Cyril, responsable légal en titre,

M. STUBERT YVON , du pôle secrétariat ,

Madame BAC Sylvie, nouvellement élue (cf. supra) .

* Me la maire adjointe, L. Artero Morel remercie la M.J.C. pour son investissement local, présente les projets municipaux concernant la vie associative, le souci des élus de faire participer les associations à la vie du village, présente et explique les structures et projets sollicités pour confirmer et enrichir la vie associative. Elle confirme la volonté municipale de développer la mutualisation des moyens et des locaux dans la « Maison des Associations », actuellement Maison des Sports.

* Me C. Azevedo Coste souhaite que les jeunes soient mieux informés et consultés sur l'utilisation de la salle de remise en forme. Les responsables

de la M.J.C. prennent en considération cette proposition.

● **Clôture de séance**

La séance est levée à 11h.30 ; le président de séance invite les participants à un pôt convivial.

La secrétaire de séance

Le représentant légal :

P.O. Yvon Stubert,
secrétaire

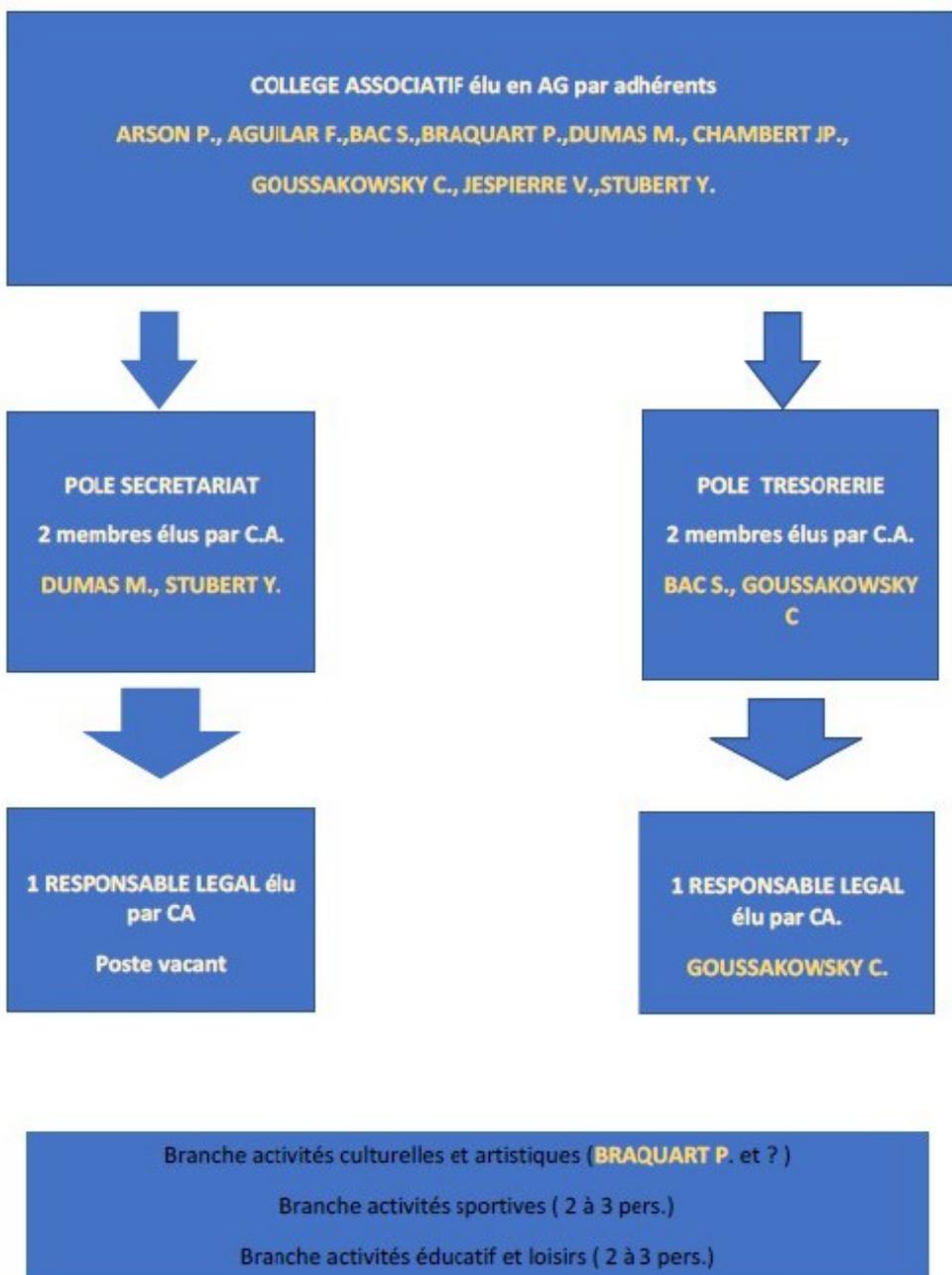
Maryse Dumas

Cyril Goussakowsky

P.J.1



ORGANIGRAMME M.J.C. au 18/11/2023



ASSEMBLEE GENERALE du 09 décembre 2023

Présenté par son responsable légal C. GOUSSAKOWSKY

Rapport moral et d'activité

Présentation

Madame la maire adjointe déléguée à la vie au village, mesdames et messieurs les adhérents, mesdames et messieurs les administrateurs, M. le maire et M. le représentant de la fédération régionale MJC invités se sont excusés.

Nous voici réunis pour notre assemblée générale annuelle. C'est un moment privilégié de dialogue et d'échanges entre les adhérents et leurs représentants élus, et c'est aussi le temps du bilan.

Je tiens à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui. Vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de la M.J.C.

L'an passé lors de l'assemblée générale je faisais part de notre inquiétude quant à la gestion de la M.J.C. Mais cette année son collègue associatif est maintenant au complet (9/9) car renforcé et revigoré par la présence de quatre dames (présentation du CA).

RAPPORT MORAL

Le sigle M.J.C. « maison des jeunes et de la culture » ? Beaucoup se posent des questions, « c'est quoi », quel est son rôle, c'est un vieux concept du XX -ème siècle.... Je vais vous éclairer d'autant qu'une Assemblée générale doit rappeler **l'objet statutaire et les valeurs de l'association.**

Les M.J.C. sont des associations d'Education Populaire qui se fixent pour objectif l'émancipation individuelle et collective des personnes. Si elles ciblent d'abord les jeunes, les MJC sont ouvertes à tous.

Qu'est-ce l'éducation populaire ? C'est **un courant de pensée** qui cherche principalement à promouvoir, en dehors des structures traditionnelles d'enseignement et des systèmes éducatifs institutionnels, une éducation visant l'amélioration du système social. Il s'agit en fait de faciliter l'accès aux savoirs, à la culture, aux sports, aux loisirs afin de développer, l'émancipation, l'exercice de la citoyenneté. Cette éducation s'intéresse à l'art, à la science, aux techniques, aux sports, aux activités ludiques, à la philosophie et à la politique. Elle offre à chacun la possibilité de s'exercer confronter les idées, d'apprendre à partager une vie de groupe, à s'exprimer en public, à écouter, apprendre à vivre ensemble.

Ce courant de pensée s'est concrétisé par des actions sur le terrain puisque des structures se sont mises en place partout en France après 1945, dont la M.J.C. de Montbazin dès 1947.

MAIS au XXIème siècle le 28 mai 2019, le **conseil économique, social et environnemental** a réaffirmé avec force le rôle important de l'éducation populaire : « **l'éducation populaire, une exigence du XXIème. Siècle** », rendu le 28 mai 2019.

(Mardi 28 mai 2019 J.O. de la République française Mandature 2015-2020) -Séance du mardi 28 mai 2019 L'EDUCATION POPULAIRE : UNE EXIGENCE DU 21^E SIECLE Avisdu Conseil économique, social et environnemental sur le rapport présenté par Christian Chevalier et Jean Karl Deschamps au nom de la Section de l'éducation, de la culture et de la communication) .

Il s'agit d'une véritable reconnaissance institutionnelle puisque cette éducation est élevée en EXIGENCE du XXI -ème siècle. Elle précise une constante : « **Le portage des actions par les structures à but non lucratif dès lors qu'elles s'inscrivent au service de l'intérêt général** ».

La M.J.C. de Montbazin (affiliée à la fédération des M.J.C.) est bien une structure à but non lucratif (à ne pas confondre avec une « entreprise associative »).

Le projet associatif d'une M.J.C. est défini par le conseil d'administration (collège associatif dans notre association) : dans notre association exclusivement des bénévoles. Les objectifs de l'association sur son territoire doivent s'appuyer sur ces valeurs rappelées plus haut. Elle s'adapte continuellement aux exigences sociétales du moment. Ainsi depuis 76 ans la MJC de Montbazin s'est investie au profit des personnes dans les domaines variés.

Exemples :

- 1973-1974-1975 ... les jeunes collégiens des villages alentours viennent en mob au bal du samedi soir de la MJC (anciens locaux) ;
Cf. Témoignage d'un villeveyracois
- Tournois de sixte football réputés de 1973 à 1980 :
- 1993 : MJC crée avec d'autres associations la « foire aux associations » concept repris actuellement par les pouvoirs publics ;
- 1995 : la MJC accueille dans ses locaux d'autres associations ;
- 1999 : organise les « camps de skis » formule à succès reprise par les « centres aérés » ; lancement du soutien scolaire (avec des bénévoles),
(manuels scolaires de français et de mathématiques encore présents sur les étagères de la salle 1 de la maison des sports) ;
- ses activités : danse, musique, lecture, conférences, ateliers ludiques, tai Kwan do, judo, tennis de table, tennis, randonnées, sorties d'éveil pour les adolescents...puis un sommeil de quelques années et une reprise en ;
- 2002 : avec l'aide du Maire, la MJC obtient des locaux dans le nouveau bâtiment du 12 rue Carriérasse, appelé Maison des sports le *Hetet* .

Ces quelques exemples pour énumérer des actions pionnières ou fédératrices, des initiatives d'ailleurs reprises par d'autres structures au XXI -ème siècle et qui traçaient déjà le chemin du mieux « vivre ensemble ».

Le collège associatif continuera cette MISSION avec foi et vigueur au service des personnes pour pallier les carences et fractures diverses de la société.

RAPPORT D'ACTIVITE :

Rappel nombre d'adhérents : en 2019-2020, 222 ; en 2020-2021, 112, soit 50 % en moins ; en 2021-2022, 129 .

SAISON 2022-2023 :

161 adhérents se répartissant ainsi dans les activités de la MJC dispensées 6 jours sur 7, pour l'essentiel dans les locaux de la maison des sports.

ACTIVITES CULTURELLES ou de LOISIRS :

10 en cours d'anglais, 9 en conversation anglaise, 9 en conversation espagnole, 7 au patchwork, 3 en informatique (début d'activité en juin 2023),

SPORT ; 65 en gym bien être (yoga, chiball, feldenkreis, cardio abdos fessiers, entretien musculaire, salle de remise en forme, pilates, 22 à la randonnée ;

MUSIQUE ; orchestre Montbazarband 17, formation musicale les Encombrants 4, guitare 13 (11 mineurs, 2 adultes), piano 9 (6 mineurs, 3 adultes), violon 9 ;

ACTIVITES TECHNIQUES :

3 en informatique (début d'activité en juin 2023),

9 mineurs en 2 stages fab lab (robotique), échec.

Les MANIFESTATIONS et PROJETS :

Concert d'hiver annuel, concerts du Montbazarband et des Encombrants dans d'autres villages, participation à la fête de la garrigue, participation à l'élaboration du circuit historique du

village, fête de la musique, trek randonnée 4 jours Mont Lozère, lancement de l'atelier informatique, lancement de la section accordéon....

Avant d'en arriver au bilan financier je voudrais parler des **FINANCES** de la MJC.

Elles reposent uniquement sur les adhésions (15 euros par an depuis plus de 10 ans) et les cotisations des sections, sur la subvention municipale (900 euros en 2023)- *remerciement à l'élue présente-*, sur le bénéfice (ou non) du concert d'hiver, sans dons et sans mécénat. L'équilibre est fragile mais les finances sont saines. La M.J.C. a remboursé les adhérents lors de la crise covid. Par l'investissement de ses bénévoles, dans les activités et dans la gestion de l'association elle réalise une économie non négligeable d'environ 8000 € par an.

A NOTER que la MJC de Montbazin maintient des cotisations à des tarifs en dessous des moyennes (par rapport à des structures privées ou même d'autres MJC de la région) ; nous nous attachons à proposer aux personnes des activités de qualité à des prix abordables.

EFFECTIFS et ACTIVITES saison 2023-2024:

150 se répartissant **6 jours sur 7** dans les activités énumérées ci-après :

5 activités musique : guitare, piano, accordéon, violon, orchestre "montbazarband", orchestre les "encombrants" soit 47 personnes,

7 sections en gym bien être : relaxation, yoga, pilates, feldenkreis, stretching, entretien musculaire, salle de remise en forme à disposition de TOUS les adhérents inscrits en sport soit 85 personnes ;

2 sections langue vivante (conversation espagnole et anglaise), 10 personnes ; disparition de la section anglais débutants ;

1 section loisir créatif, patchwork, 7 personnes ;

1 section informatique, 10 personnes et plus avec projet en cours * ;

1 section randonnée, 20 personnes et plus par invitations ponctuelles.

En outre des formations ponctuelles ou à la demande peuvent être dispensées (lecture carte topographique, communication, expression orale, diététique, météorologie...)

REMERCIEMENTS

Je rappelle que les locaux utilisés par notre association sont mis à notre disposition par la Mairie de Montbazin. Nous remercions donc la municipalité pour son soutien ainsi que ses services administratifs et techniques pour leur concours tout au long de la saison. Nous avons noté que des travaux électriques de mise en sécurité de la salle 2 (informatique) avaient été réalisés, que le WI FI avait été amélioré et que l'écran TV avait été fixé en salle 1 pour les activités de formation et d'information de la MJC et de ses partenaires.

Mme la Maire adjointe, nous savons – et vous nous l'avez confirmé en réunion - que la mairie a des projets d'optimisation des locaux de la M.D.S., suite aux demandes d'autres structures. Nous demandons simplement de conserver nos locaux actuels, octroyés par vos prédécesseurs depuis 21 ans (2002) pour la pérennité des actions de notre association.

Nous remercions aussi tous les acteurs qui permettent la bonne marche de l'association, les adhérents, les animateurs bénévoles et rémunérés, personnes de qualité validés sur titre ou audit par le collège associatif (professionnalisme, connaissance, pédagogie) , les administrateurs qui s'investissent sans compter et bien évidemment le public qui vient mettre de l'ambiance lors de nos manifestations **mais surtout les bénévoles permanents** qui encadrent le Montbazarband, le patchwork, les conversations anglaises et espagnoles, la randonnée , la salle de remise en forme, l'informatique ,et toutes les personnes qui sont venues nous aider.

Yvon va développer les projets à venir avant la présentation du compte de résultat de la saison 2022-2023 et du budget prévisionnel.

Je vous remercie pour votre attention.

ACTIVITES : REALISATIONS , COMMUNICATION ET PARTENARIATS ACTIONS PHARES ET PROJETS

● La salle de remise en forme

Ouverte et utilisée par tous les membres inscrits aux activités sportives.
Ouverture de la salle désormais à tous les adhérents sans supplément.
Accès possible à tous les adhérents des associations pour 45€ la saison

● Point d'aide aux démarches sur internet

Constat : rien n'existe actuellement pour aider les personnes n'ayant pas accès à internet ou ne maîtrisant pas l'utilisation d'un ordinateur.
Ouverture d'une activité d'aide pratique à toute personne ayant besoin d'utiliser un ordinateur avec accès à internet et ne maîtrisant pas l'outil.

● Le circuit « Montbazin historique »

Pour répondre à une nécessité : promouvoir le patrimoine montbazinois, la mairie et des associations ont conjugué deux projets visant le même objectif : création d'un circuit de visite historique du village.
Le 1^{er} projet, lauréat des projets du budget participatif a été complété par le projet de trois associations : le C.R.P.M., le Forum de Montbazin et la MJC et subventionné partiellement par le F.D.V.A.2 (département et académie). Les trois financeurs ont donc été : la commune (1800€?), le FDVA2 (1650€ et les trois associations (455,87).

● La communication et le partenariat

- * Un site internet actif et ouvert à toutes les associations, doublé d'un compte Facebook ;
- * Un partenariat concret (valeurs et fonctionnement d'une part, partage et prêt de matériels d'autre part) avec l'Aquarium ;
- * Un partenariat d'action et de réalisation avec la mairie, le CRPM et le Forum : le circuit de visite « Montbazin historique ».
- * un prêt de matériel permanent (écran pour vidéo projection en salle Occitanie) ;
- * une possibilité d'usage des ordinateurs de la MJC en salle 2 et de l'écran TV de la salle 1 dans la Maison des Associations ;
- * un projet de relance souhaitable (car au point mort depuis quelques années) de la structure de l'agglomération et des communes : les écoles de musique associées.

Compte de résultat du 01/09/2022 au 31/08/2023

Charges		Produits	
Achats association	-182,58	remboursement acompte	130,00 349,86
Achats de logiciels	-77,00	remboursement acompte SELO LOZERE	219,86
achats matériel activités	-73,79	remboursement adhérent non encaissé (chèque)	77,00 77,00
Fournitures informatiques	-21,99	Revenus des activités courantes	21 022,00
frab entretien équipements MJC	-9,80	cotisation section	250,00
Déplacements, missions et réceptions	-429,82	cotisations et droit d'entrée (adhésion)	20 707,00
Frais de pots (AG, ...)	-429,82	droits d'entrée	65,00
Documentations	-8,88	Revenus financiers	147,46
Documentation technique	-8,88	Revenus de comptes d'épargne	147,46
Entretiens et réparations	-120,00	revenu financier de opte BANQUE POSTALE à opte CA	12 000,00 12 000,00
Entretien et réparation des matériels	-120,00	SUBVENTIONS	2 550,00
événement adhérent ou tiers	-99,30	DIVERS	1 650,00
événement spécial (décision CA)	-99,30	MAIRE	900,00
Frais d'intervenants extérieurs	-350,00 -900,00	TOTAL PRODUITS	36 146,32
Assoc Site en commun (la Palanquée)	-550,00		
Frais postaux et télécommunications	-60,51		
cotisation adispo banque postale gestion comptes	-19,74		
envois courrier	-40,77		
FRAIS TENUE DE COMPTE BANQUES	-95,43		
BANQUE POSTALE ADISPO	-59,22		
CREDIT AGRICOLE	-36,21		
impôts, taxes et droits	-200,00		
cotisation federation régionale mjc occitanie	-200,00		
Locations	-349,70		
acompte hébergement gîte ou refuge	-349,70		
manifestation	-296,65		
concert	691,09		
projet patrimoine	-987,74		
matériel ou documentation activité	-87,52		
conservation espagnole	-15,90		
montbazarband	-41,00		
patchwork	-30,62		
prestataires autoentrepreneurs	-22 065,00		
chiball feldenkreis yoga cardio pilates	-10 755,00		
guitare	-6 420,00		
piano	-4 890,00		
Primes d'assurance	-361,69 -361,69		

Compte de résultat du 01/09/2022 au 31/08/2023

Charges		Produits	
Publicités, relations publiques	-59,00		
Annonces et insertions	-59,00		
rejet chèque	-15,00		
cotisation adhérent	-15,00		
remboursement ADHERENT	-20,00	-4 39,00	
remboursement pour rabors médicales (blessures, divers)	-419,00		
versement par chèque de cpte BANQUE POSTALE à cpte CA	-5 000,00	-12 000,00	
versement par chèque de cpte BANQUE POSTALE à cpte CA (à préciser)	-7 000,00		
TOTAL CHARGES	-37 770,08		
Résultat :		-1 623,76	

total charges = 37770,08€
total produits = 36146,32€
résultat = -1623,76€

SYNTHESE DES COMPTES

Compte bancaire	Solde actuel
CREDIT AGRICOLE compte courant	15 337,72
LA POSTE compte courant	1 123,56
RESERVE EPARGNE MJC	6 000,00
TOTAL COMPTES BANCAIRES	22 461,28

Compte de caisse	Solde actuel
caisse MJC	181,32
TOTAL COMPTES DE CAISSE	181,32

Total des comptes :	22 642,60
----------------------------	------------------

SB
MJC MONTBAZIN



Bilan du circuit de visite « Montbazin historique »

.06/11/2023

répartition 80/20 %

<u>CHARGES</u>				<u>PRODUITS</u>			
	prévisions	réalisation	%		prévisions	réalisation	%
charges directes affectées à l'action				ressources directes affectées à l'action			
.60 achats	1 450,00	1 069,25	73,74	.70 vente marchandise	0,00	0,00	#DIV/0 !
Achats matières et fournitures	1450,00	1069,25		.73 dotations tarifications	0,00	0,00	
Autres fournitures	0,00	0,00		.74 subv. d'exploitation	2000,00	1650,00	82,50
61 services extérieurs	550,00	400,00	72,73	état		0,00	
locations	500,00	400,00				0,00	
entretien et réparations	0,00	0,00		région		0,00	
assurance	50,00	0,00				0,00	
documentation	0,00	0,00		département : FDVA2	2000,00	1650,00	82,50
	0,00					0,00	
.62 autres services extérieurs	550,00	636,62	115,75	inter com EPCI		0,00	
rémunérations intermédiaires et	450,00	150,00		commune		0,00	
honoraires	0,00	100,00				0,00	
publicité publication	100,00	386,62		organismes sociaux		0,00	
déplacements, missions	0,00	0,00		fonds européens		0,00	
services bancaires, autres	0,00	0,00				0,00	
.63 impôts et taxes	0,00	0,00	#DIV/0 !	agence services ...		0,00	
impôts et taxes sur rémunération	0,00	0,00		aides privées (mécénat)		0,00	
autres impôts et taxes	0,00	0,00				0,00	
.64 charges de personnel	0,00	0,00	#DIV/0 !	.75 autres produits gestion courante		0,00	
rémunération personnels	0,00	0,00		dont cotis.dons		0,00	
charges sociales	0,00	0,00				0,00	
autres charges de personnel	0,00	0,00		.76 produits financiers		0,00	
.65 autres charges de gestion courante	0,00	0,00		.77 produits exception.		0,00	
				.78 reports antérieurs		0,00	
.66 charges financières				ressources propres affectées à l'action			
.67 charges exception. Remboursment	0,00	0,00		auto financ. Inter assos	550,00	455,87	82,89
.68 dotation aux amortissements	0,00	0,00		mécénat		0,00	
charges indirectes affectées à l'action	0,00	0,00				0,00	
charges fixes de fonctionnement	0,00	0,00		total des produits	2550,00	2105,87	82,58
frais financiers	0,00	0,00		contributions volontaires			
autres	0,00	0,00		.86 emploi des contributions volontaires en nature	0,00		
total des charges	2550,00	2105,87	82,58	.860 secours en nature	0,00	0,00	
				.861 mise à dispo gratuite biens services	0,00	0,00	
				.862 prestations	0,00	0,00	
				.864 personnel bénévole	546,00	600,00	
				total	3096,00	2705,87	87,40
la subvention de	1 650,00	€	représente	total	3096,00	2705,87	87,40
			78,35				% du total des produits

Election des membres du Collège Associatif

Composition actuelle du Collège Associatif (6 à 9 membres)

~~Cristine Azevedo Coste~~, Cyril Goussakowsky, Yvon Stubert, Patrick Arson, Philippe braquart, Jean-Pierre Chambert, Maryse Dumas, Valérie Jespierre. Sylvie Bac (cooptée), Fabienne Aguilar (cooptée).

Composition du Collège Associatif saison 2023/2024 (9 postes)

Élus jusqu'en 2023/2024 : Cyril Goussakowsky et Yvon Stubert

Élus jusqu'en 2024/2025 : Patrick Arson, Philippe Braquart et Jean-Pierre Chambert

Élues jusqu'en 2025/2026 : Maryse Dumas et Valérie Jespierre (soit 7 postes pourvus)

Candidatures présentées par des membres cooptés en 2022/2023 (2 postes à pourvoir):

Sylvie Bac, Fabienne Aguilar

Autres candidatures :

zéro

Sylvie Bac et Fabienne Aguilar sont élues à l'unanimité

Le Collège associatif 2023/2024 est composé comme suit :

1. Fabienne Aguilar
2. Patrick Arson
3. Sylvie Bac
4. Philippe Braquart
5. Jean-Pierre Chambert
6. Maryse Dumas
7. Cyril Goussakowsky
8. Valérie Jespierre
9. Yvon Stubert